

Réf: Dossier N° 090595

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LAK PROTECTION »

Siège social Abidjan, Koumassi, SOWETO, Lot 1129, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 15/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LAK PROTECTION »

Objet : Sécurité électronique (Vidéo de surveillance, contrôle d'accès, alarme intrusion, clôture électrique, sécurité incendie et autres).

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- De l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, SOWETO, Lot 1129, Ilot N/D

Dirigeant(s) : M GBAGNON GAHOUDI WILFRIED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02213 du 06/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11752/GTCA/RC/2022 du 06/04/2022

